

EXTINCTION LA NUIT : **LES VRAIES ECONOMIES SONT A FAIRE DE JOUR !**

Une mise au point s'impose face à l'agitation médiatique suite à la révélation dans la presse du projet du gouvernement d'exiger l'extinction à une heure du matin des bâtiments autres que les logements.

Ne pas faire disparaître la lumière du paysage nocturne

On s'intéresse enfin au non résidentiel et il est bien normal de vouloir réduire le gaspillage énergétique et les nuisances lumineuses en éteignant au cœur de la nuit (10 % des consommations maximum). Ce n'est pas la lumière qui pollue, c'est la mauvaise utilisation qui en est faite. Par contre, l'extinction drastique et systématique est critiquable car non pragmatique. Le Syndicat de l'éclairage propose de laisser le choix entre l'extinction totale ou l'abaissement de l'éclairage à un niveau très faible pour répondre à des situations spécifiques (surveillance et sécurité, attractivité touristique et image d'une ville...).

Et durant la journée ? Un potentiel d'économies d'énergie considérable

Mais que se passe-t-il de 6 heures du matin à 1 heure du matin ? Pendant ces 18 heures où les activités humaines vont bon train dans les bureaux, écoles, administrations... force est de constater que certains locaux inoccupés restent allumés et que, soyons honnêtes, peu ont le réflexe d'éteindre en sortant.

De plus la lumière du jour, énergie renouvelable gratuite, doit être utilisée autant que possible : l'éclairage artificiel n'est qu'un complément qui doit être ajusté. Mais c'est rarement le cas, faute de recourir à des systèmes permettant de faire varier en continu l'éclairage. L'éclairage reste alors allumé à son niveau maximum, toute la journée.

Des solutions disponibles et simples de mise en œuvre : pourquoi attendre ?

Les bâtiments non résidentiels représentent 800 millions de m². Nous proposons au ministère de l'écologie que les bâtiments de plus de 1 000 m² (correspondant à environ la moitié du parc), aient systématiquement recours, à l'occasion d'une rénovation, à des luminaires performants associés à des détecteurs de présence et de lumière du jour. Là sont les vraies économies. Selon le ministère, chaque euro investi dans ces systèmes rapporte plus de 6 euros d'économie d'énergie et de maintenance !

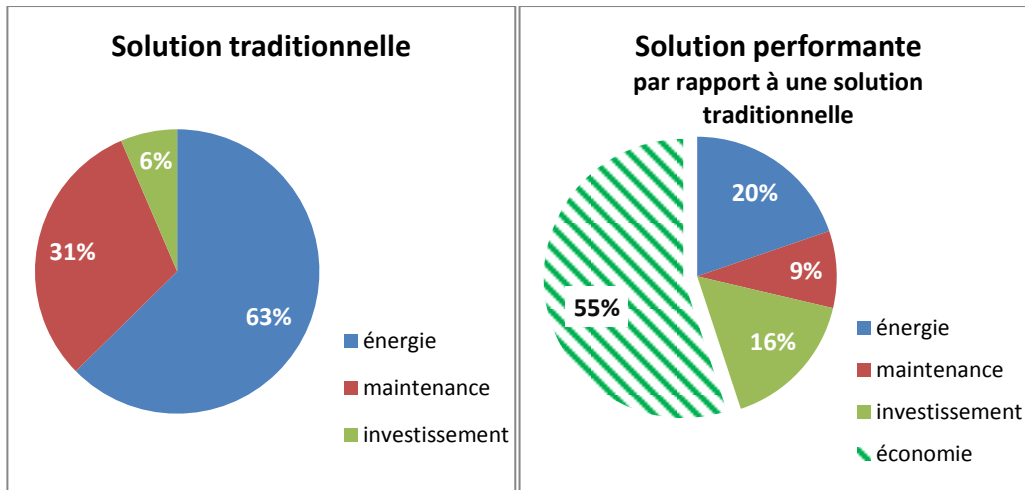
Les détecteurs de présence permettent de réduire ou d'éteindre la lumière quand il n'y a plus personne dans la pièce, les détecteurs de lumière du jour offrent l'avantage de pouvoir, comme un thermostat, ajuster la quantité de lumière artificielle à apporter à la lumière naturelle. Ces systèmes peu encombrants sont peu coûteux et beaucoup plus « intelligents », qu'un simple interrupteur ! La réduction des consommations est d'au moins 40 %, réduction précieuse notamment en hiver à l'heure de pointe fortement génératrice de gaz à effet de serre.

Eclairer juste et raisonner en coût global : telle est la devise du Syndicat de l'éclairage

Plutôt que stigmatiser toute une industrie, qui traverse une réelle rupture technologique avec l'arrivée des LED, il conviendrait de s'atteler sérieusement au chantier de la rénovation des bâtiments, rénovation profitable aux utilisateurs, à l'environnement mais également aux nombreuses PME de l'éclairage qui se sont créées ces dernières années et qui y trouveront des facteurs de croissance verte !

Service presse : 01 45 05 72 79 – servicepresse@syndicat-eclairage.com

ANNEXE ILLUSTRATIVE



Coût global sur 15 ans d'une installation d'éclairage et impact énergétique d'une rénovation réussie